

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

La Loisirs Nautiques Services
Remontée de la Rivière de Morlaix

9 septembre 2018

Baie de Morlaix

AO : Club Nautique de Carantec

Grade : 5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans Objet

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 - tous les bateaux tous les bateaux de la classe :

- Cormorans
- Caravelles
- Cat Boat
- Vauriens
- Dériveurs
- Petits croiseurs

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- ou une licence Temporaire FFVoile accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes classes	5 €

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : au Club Nautique de Carantec
Le 9 septembre 2018 de 14 h 00 à 15 h 00

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
09/09/2018	16 h 00	Toutes

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront
- affichées au CN Carantec

7. LES PARCOURS

7.1 Le parcours sera un Raid, avec départ devant le Kelenn et une arrivée près des chantiers Navals de Morlaix.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Mail : club.nautique.carantec@wanadoo.fr

Téléphone : 06 64 97 93 76

Site internet : <http://clubnautiquecarantec.com/>